



A S MONTCHEVREUIL tennis de table
8 rue de la Montagne
60240 FRESNEAUX MONTCHEVREUIL
Email : julien.gouspy@wanadoo.fr

Montchevreuil, le 17 septembre 2021

Assemblée Générale du 17 septembre 2021

Ouverture du bureau à 21h00

Sont présents : Luc EGARTELER, Julien GOUSPY, Lionel HAUDEGOND, Jean Luc VOISIN, Jean Marie WATTELIER, Thierry GUEGAN, Charles FERRE, Loic VANDAELE, Antoine MARRIERE

Procurations pour : Didier SIMEON, Marc MONNIER, Vincent HAZE, Michael ORSAT, Roland DOURNAUX, Kyllian HADEGOND, Yohan GUEGAN

Le quorum est donc atteint (16 / 28)

Ordres du jour :

- Adoption du procès-verbal de 2020, accepté à l'unanimité.
- Adoption du bilan 2020, accepté à l'unanimité.
- Présentation du budget prévisionnel 2021, accepté à l'unanimité.
- Présentation des membres du bureau sortant saison 2018/2019 ; 2019/2020 ; 2020/2021.
- Présentation des candidats pour les saisons 2021/2022 ; 2022/2023 ; 2023/2024.
- Election nouveau bureau 2021/2022 ; 2022/2023 ; 2023/2024.
- Rapport sur la saison 2020/2022 (sportifs, administratifs, techniques)
- Discussions sur les différents projets 2021/2022 (sportifs, administratifs, techniques)
- Vote des projets 2021/2022.

Administratifs

Le bureau arrivant au terme de son mandat de 3 ans celui-ci doit être renouvelé en totalité.

Les membres du bureau pour les saisons 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024 élus lors de cette AG sont les suivants :

- Président : Julien GOUSPY, sortant, réélu à l'unanimité
- Secrétaire : Marc MONNIER, sortant, réélue à l'unanimité
 - en charge du fonctionnement administratif interne du club
 - En charge de correspondant des instances FFTT
- Trésorier : Jean Marie WATTELIER, sortant, réélu à l'unanimité.
- Cadre Technique branche matériel : Lionel HAUDEGOND, sortant, réélu à l'unanimité.
- Président d'honneur : Christian GOUSPY, sortant, réélu à l'unanimité.

Effectifs saison 2021/2022, les inscriptions doivent et seront acceptées suivants les trois critères suivants :

- Certificat médical à jour ou questionnaire de santé si déjà fourni.
- Règlements des consommations de la saison 2020/2021.
- Inscription et règlement des cotisations pour 2021/2022 pour la fin septembre au plus tard.

Les mutations 2021/2022 seront à la charge du joueur et remboursées l'année suivante à hauteur de 60 euros maximum, accepté à l'unanimité.

Le site internet, gardera le même fonctionnement que la saison 2020/21 (administrateur Marc MONNIER, Loïc VANDAELE), accepté à l'unanimité.

Pour les joueurs licenciés dans un autre club, mais souhaitant participer aux entraînements de l'AS MONTCHEVREUIL TT, paiement d'une licence promotionnelle, accepté à l'unanimité.

Financier

Tarifs pour la saison 2021 / 2022 identique a la saison dernière, accepté à l'unanimité.

Licences offerte (saison 2021/2022) pour les licenciés de la saison 2020/2021 suite à la crise sanitaire et non exercice de l'association, accepté à l'unanimité.

Pour les nouveaux licenciés :

Le règlement de la cotisation 2021/2022 se fera auprès de Jean Marie WATTELIER, Possibilité de règlement en 4 fois jusqu'au mois de décembre 2021, accepté à l'unanimité

Le prix des boissons 2021/22 restera identique à la saison 2020/21 mais le paiement se fera d'avance sous forme de crédit déductible pour la saison 2021/22, accepté à l'unanimité.

Achats :

Une commande de matériel pour les licenciés sera effectuée par le club début octobre, afin de faire bénéficier aux licenciés des prix remisés du club, accepté à l'unanimité.
Action : Lionel

L'AS MONTCHEVREUIL TT va investir cette saison 2021/22 sur des balles plastiques et si le budget le permet, d'une nouvelle table, Robot pour les jeunes, accepté à l'unanimité.
Possibilité de mettre en vente une vieille table ou les plateaux.

Sportifs

Entraînements 2021/2022 :

Mardi	20h30 à 22h30	Séance structurée
Vendredi	20h30 à 21h30	Séance structurée pour les jeunes (Marc, Jean-Luc, Julien, Thierry)
	20h30	à 22h30 Séance libre adultes

Entraîneurs mardi : Jean Marie WATTELIER, Julien GOUSPY, Luc EGARTELER.

L'inscription financière au critérium fédéral sera à la charge du joueur, accepté à l'unanimité.

L'inscription au tournoi des 500 points sera à la charge du joueur, accepté à l'unanimité.

L'inscription à la coupe de l'Oise sera à la charge du club, accepté à l'unanimité.

L'inscription au championnat par équipe sera à la charge du club, le nombre d'équipes sera de, une D1 (capitaine Antoine MARRIER) et D3 (Capitaine Marc MONNIER, Thierry GUEGAN).

Intendance infrastructure :

Respect du matériel

Manifestations pour 2021/2022 :

Elles seront validées par le bureau et articulées sur celles déjà assurées par le passé, avec en nouveauté une rencontre amicale, tournoi externe, marche, sortie repas.

Toutes ces dates sont susceptibles d'être modifiées, elles vous seront confirmées avant chaque évènement.

Clôture de l'assemblée à 21h47

Julien GOUSPY
Président